

 Donville-les-Bains Quotidien Ouest-France du 18 décembre 2024 ouest-france.fr du 18 décembre 2024 182 mots

Un écolier de maternelle coûte quelque 2 000 €

Personnel d'encadrement oblige ! Un enfant de maternelle coûte près de trois fois plus cher à la collectivité locale qu'un élève scolarisé en élémentaire.

Sans compter le salaire des enseignants versé par l'État. C'est ce qui ressort d'une délibération du conseil municipal, réuni lundi 9 décembre.

« Le calcul prend en compte les recettes (cantine, garderie) et les dépenses de fonctionnement du compte administratif de 2022. Le solde est divisé par le nombre d'élèves à la rentrée 2023 », explique Nicole Berthélem, adjointe à l'éducation.

Avec 93 enfants en élémentaire et 72 en maternelle durant l'année scolaire 2023-2024, un élève en élémentaire a coûté précisément 810,16 €, un écolier de maternelle, 2 073,54 €.

Le calcul sert entre autres à fixer la participation de la commune de Bréville-sur-Mer qui n'a plus d'école.

L'an dernier, huit enfants de cette commune ont été scolarisés en maternelle, neuf en élémentaire. Une convention est passée avec Granville pour des élèves scolarisés à Donville et inversement.

« Les échanges s'équilibrent », informe la maire, qui se réjouit de voir l'école communale accueillir 181 enfants cette année. Des effectifs en hausse.